

RCS : TROYES  
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00352  
Numéro SIREN : 415 291 244  
Nom ou dénomination : RAKON FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 5220

**rakon**



S.A.S au capital de 14 827 067,80 €uros  
R.C.S Troyes 415 291 244

**COMPTES ANNUELS**  
**au 31 Mars 2021**

Certifié Conforme

Brent ROBINSON-President

Siège Social : 2, Rue Robert Keller  
10150 Pont-Sainte-Marie (France)

**BILAN ACTIF en k€  
au 31 Mars 2021**

ACTIF	31 Mars 2021			31 Mars 2020
	Montants Bruts	Amort. & Dépréciat.	Montants Nets	Montants Nets
Frais de Développement	4 033	3 466	567	912
Brevets & Logiciels	750	738	12	12
Fonds Commercial	1 896	1 896		
Immobilisations Corporelles	12 137	10 357	1 780	1 926
Immobilisations en Cours	45		45	56
Avances & Acomptes /Immos				
Immobilisations Financières				
Autres Immobilisations Financières	102		102	101
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>18 963</b>	<b>16 457</b>	<b>2 506</b>	<b>3 008</b>
Matières Premières	2 221	864	1 357	2 002
En-Cours de Production	769		769	970
Produits Intermédiaires & Finis	4 741	328	4 413	3 689
<b>Total Stocks &amp; En-Cours</b>	<b>7 731</b>	<b>1 192</b>	<b>6 539</b>	<b>6 661</b>
Avances Versées aux Fournisseurs	75		75	12
Créances Clients	5 374		5 374	5 359
Autres Créances	3 670		3 670	4 988
Valeurs Mobilières				
Disponibilités	2 975		2 975	1 401
<b>Total Créances &amp; Disponibilités</b>	<b>12 094</b>	<b>0</b>	<b>12 094</b>	<b>11 760</b>
Charges Constatées d'Avance	55		55	158
Écart de Conversion Actif	88		88	33
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>38 933</b>	<b>17 650</b>	<b>21 283</b>	<b>21 619</b>

**BILAN PASSIF en k€**  
**au 31 Mars 2021**

<b>PASSIF</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>
Capital Social	14 827	14 827
Primes d'Émission & de Fusion	2	2
Report à nouveau	-4 121	-1 581
<b><i>Résultat de l'Exercice</i></b>	<b>-3 774</b>	<b>-2 540</b>
	-----	-----
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>6 934</b>	<b>10 709</b>
Avances conditionnées		
Provisions /Risques	270	78
Provisions /Charges	1 417	1 380
	-----	-----
<b>Total Avances &amp; Provisions</b>	<b>1 687</b>	<b>1 458</b>
Emprunts & Dettes *	4 686	1 762
Avances Clients Reçues	905	91
Dettes Fournisseurs	1 849	2 411
Dettes Fiscales & Sociales	2 968	2 920
Comptes-courants Groupe	2 194	2 194
Autres Dettes	61	74
	-----	-----
<b>Total Dettes</b>	<b>12 663</b>	<b>9 452</b>
Produits Constatés d'Avance		
Écarts de Conversion Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 283</b>	<b>21 619</b>

- \* en N-1 la ligne emprunts & dettes était cumulé avec le c/c groupe (1762+2194=3956)

**COMPTE DE RESULTAT en k€ au 31 Mars 2021**

<i>Rubriques</i>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>
Chiffre d'Affaires	29 116	26 758
Production Stockée & Immobilisée	-146	-1 298
Subventions d'Exploitation	27	740
Reprises /Amortissements & Provisions	1 118	240
Autres Produits	59	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 174</b>	<b>26 439</b>
Achats de Marchandises & Matières Prem.	17 459	16 320
Variation de Stocks	23	-715
Autres Achats et Charges Externes	7 007	4 770
Impôts & Taxes	613	485
Salaires & Traitements	5 278	5 265
Charges Sociales	2 313	2 439
Dotations aux Amortissements	844	992
Dotations aux Provisions	1 046	225
Autres Charges	4	1
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>34 587</b>	<b>29 782</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 413</b>	<b>-3 343</b>
Différences de Changes	-50	84
Autres Intérêts & Produits Financiers	-37	-30
Dotations & Reprises de Provisions	-23	-28
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-110</b>	<b>26</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4 522</b>	<b>-3 317</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-100</b>	<b>138</b>
Impôt sur les Bénéfices		
Crédit d'Impôt Recherche	848	640
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-3 774</b>	<b>-2 540</b>

---

## **SOMMAIRE**

### **1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN ŒUVRE**

### **2. FAITS SIGNIFICATIFS**

### **3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- 3.1 Immobilisations
  - a. Immobilisations Incorporelles*
  - b. Immobilisations Corporelles*
  - c. Immobilisations financières*
- 3.2 Stocks & En-Cours
- 3.3 Créances Clients
- 3.4 Valeurs Mobilières de Placement
- 3.5 Provisions pour risques et charges
- 3.6 Indemnités Retraite
- 3.7 Médailles du Travail
- 3.8 Prêt Garanti par l'État (P.G.E)
- 3.9 Avances conditionnées
- 3.10 Effets de commerce
- 3.11 Charges & Produits constatés d'avance
- 3.12 Crédit-bail
- 3.13 Opérations en Devises
- 3.14 Produits à recevoir & Charges à payer
- 3.15 Créances et Dettes
- 3.16 Chiffre d'Affaires
- 3.17 Résultat financier
- 3.18 Résultat exceptionnel
- 3.19 Transfert de Charges
- 3.20 Crédit d'Impôt Recherche
- 3.21 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)
- 3.22 Résultat fiscal
- 3.23 Engagements Hors Bilan

### **4. AUTRES INFORMATIONS**

- 4.1 Capital
- 4.2 Intégration fiscale
- 4.3 Filiales & Participations
- 4.4 Dividendes
- 4.5 Rémunération des Dirigeants
- 4.6 Entreprises liées
- 4.7 Effectifs
- 4.8 Consolidation
- 4.9 Éléments post-clôture

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information ne présentant pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que lorsqu'ils ont une importance significative.

## **1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE**

Les comptes sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux règles et principes comptables français généralement admis et en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables suivantes ont notamment été respectées :

- **Indépendance des exercices**

- **Continuité de l'exploitation**

Par une lettre de support en date du 26 mai 2020, la société Rakon Ltd (maison-mère du Groupe) s'est engagée à soutenir financièrement sa filiale française jusqu'au 30 septembre 2021.

- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**

La permanence des méthodes comptables a été assurée par Rakon France au cours des derniers exercices.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers au 31 mars 2021 concernent :

- . La valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels
- . Les immobilisations incorporelles et corporelles
- . Le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité
- . Les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du

personnel.

- **Chiffre d'Affaires à l'avancement**

La société Rakon France avait décidé de mettre en application le chiffre d'affaires à l'avancement pour la 1<sup>ère</sup> fois au cours de l'exercice 2018-2019.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le chiffre d'affaires à l'avancement a représenté un montant de 1 344 k€ contre une baisse de -671 k€ au cours de l'exercice précédent.

## **2. FAITS SIGNIFICATIFS**

L'exercice 2020-2021 couvre une période de 12 mois (du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021) identique à l'exercice précédent (du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020). Cette date de clôture coïncidant avec celle du groupe Rakon, qui clôture son exercice au 31 mars de chaque année.

Le chiffre d'affaires de la société a connu une augmentation de +2 358 k€ (+9%) au cours de l'exercice, dont une partie imputable à l'application du Chiffre d'Affaires à l'avancement (+1 344 k€).

Cette augmentation a essentiellement concerné le chiffre d'affaires de l'activité de la branche « Telco », toujours tirée par la demande de composants liée à la 5G (+1 400 k€). La branche « Hirel » a, quant à elle, connu une croissance de son activité de +950 k€.

Il faut également citer dans les faits significatifs de l'exercice la suite de la crise du **Covid 19** qui avait impacté l'activité de l'entreprise dès la fin 2019.

Dans un tel contexte, le chiffre d'affaires de Rakon France a cependant connu une croissance significative au cours de l'exercice 2020-2021.

Cette hausse du chiffre d'affaires a également été suivie d'une augmentation du niveau des achats de production (+1 139 k€). Ces achats ayant essentiellement concerné l'activité Télécom.

Par ailleurs, le niveau des stocks a connu une légère baisse au cours de l'exercice (-122 k€). La société a en effet procédé à la destruction importante (-870 k€) de stocks devenus obsolètes mais déjà provisionnés à 100%.

Par ailleurs, il a également fallu provisionner de nouveaux montants en fin d'exercice.

Les autres postes du compte de résultat sont restés relativement stables. Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'est établi à une perte de **-4 413 k€** cette année contre une perte de -3 343 k€ l'année passée (-1 070 k€).

Le résultat financier est toujours peu significatif : -110 k€ en 2021 contre +26 k€ en 2020. Constitué en grande partie par les pertes de changes liées à la parité EUR-USD.

Pour mémoire, le fonds de commerce d'une valeur de 1 896 k€ avait fait l'objet de dépréciations du même montant au cours des exercices précédents, ramenant la valeur économique à zéro.

Le résultat exceptionnel est lui aussi peu significatif : -100 k€ en 2021 contre +138 k€ en 2020. Il a surtout été impacté par une dotation de provision pour risque.

Compte tenu de difficultés de conception de certains produits et du retard en résultant, il avait été nécessaire de pratiquer une provision exceptionnelle de -413 k€ pour dépréciation des plateformes RK115 au cours de l'exercice 2015-2016.

Des reprises successives de 75 k€ ont été opérées au cours de l'exercice 2020-2021, ramenant la valeur de cette provision à zéro à fin mars 2021.

Compte-tenu de tous ces éléments, le résultat net de l'exercice s'établit à une perte de **-3 774 k€** contre -2 540 k€ un an plus tôt (-1 234 k€).

**3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour mémoire, la société Rakon France SAS compte trois sites en France :

- . Le siège social situé à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
- . Une seconde unité de production située à Pont-Sainte-Marie (Aube)
- . Un site de services partagés et de R&D à Mougins (Alpes-Maritimes)

**3.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers) ou à leur éventuelle valeur d'apport. Le cas échéant, le coût d'acquisition inclue l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état, en contrepartie d'une provision pour charges.

Les principales variations intervenues sur les valeurs brutes immobilisées sont résumées dans le tableau ci-dessous :

**IMMOBILISATIONS BRUTES au 31 Mars 2021 en k€**

<b>Rubriques</b>	<b>Montants au 01/04/2020</b>	<b>Acquis.</b>	<b>Cessions Rebuts</b>	<b>Montants au 31/03/2021</b>
<b>IMMOS INCORPORELLES</b>				
Frais de Développement	3 937	96		4 033
Brevets & Logiciels	745	5		750
Fonds commercial	1 896			1 896
<b>IMMOS CORPORELLES</b>				
Terrains & Aménagements	13			13
Constructions	1 468	4		1 472
Installations techniques, Matériel & Outillage	9 124	147		9 271
Autres	1 362	28	-10	1 381
Immobilisations en cours	56	45	-56	45
<b>IMMOS FINANCIERES</b>	101	1		102
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 703</b>	<b>326</b>	<b>-66</b>	<b>18 963</b>

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Types	Durées
. Frais de développement & Brevets	3 ans
. Logiciels & Matériels informatiques	5 ans
. Constructions	20 ans
. Aménagements des constructions	15 ans
. Installations générales	10 ans
. Matériels, Outillages & Appareils de Mesure	10 ans
. Mobiliers de bureau	10 ans

Le terrain n'est pas amorti et la société n'encourt pas de dépenses de gros entretien nécessitant la constitution d'une provision.

Les principales variations intervenues au cours de l'exercice sur les amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

### **AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS au 31 Mars 2021 en k€**

<i>Rubriques</i>	<i>Montants au 01/04/2020</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Montants au 31/03/2021</i>
<b><i>IMMOS INCORPORELLES</i></b>				
Frais de Développement	3 025	516	-75	3 466
Brevets & Logiciels	733	5		738
Fonds commercial	1 896			1 896
<b><i>IMMOS CORPORELLES</i></b>				
Terrains & Aménagements				
Constructions	416	79		495
Installations techniques, Matériel & Outillage	8 514	180		8 694
Autres	1 111	64	-7	1 168
<b><i>IMMOS FINANCIERES</i></b>				
<b>AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>	<b>15 695</b>	<b>844</b>	<b>-82</b>	<b>16 457</b>

**a. Immobilisations Incorporelles**

Pour mémoire, conformément à l'article 311-3 du plan comptable général, Rakon France avait procédé pour la première fois à l'activation d'une partie de ses dépenses de développement au cours de l'exercice 2012.

En effet, certaines de ces dépenses concernaient des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances d'aboutir au cours des exercices suivants.

Les frais de développement sont immobilisés s'ils sont relatifs à des projets individualisés présentant de sérieuses chances de réussite technologique et de rentabilité commerciale. En cas de succès commercial, les frais de recherche et développement immobilisés sont amortis sur la durée de vie du produit.

En cas d'échec commercial et lorsque les conditions d'inscription à l'actif ne sont plus réunies, les frais de recherche et développement capitalisés sont inscrits en charges exceptionnelles.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021, la société Rakon France a procédé à de nouvelles activations d'études à concurrence de 96 k€. Ce qui porte le montant cumulé des frais de développement activés à la somme de 4 033 k€ au 31 mars 2021.

Les amortissements correspondants ont impacté l'exercice pour -516 k€. Ils représentent un montant cumulé de 3 466 k€ à la date de clôture.

D'autres dépenses de développement figurent également à l'actif du bilan dans le poste « Immobilisations en Cours » pour un total de 45 k€ à fin mars 2021.

Elles feront l'objet d'un transfert en immobilisations incorporelles au cours des exercices suivants, une fois ces études finalisées.

Les dépenses de recherche et les autres dépenses de développement ne respectant pas les conditions ci-dessus ont été comptabilisées directement en charge de l'exercice.

Les logiciels représentaient quant à eux 750 k€ à fin mars 2021, amortis à concurrence de 738 k€ à cette date.

Le fonds commercial de 1 896 k€ a, quant à lui, été déprécié en totalité au cours des exercices précédents.

**b. Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat plus frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas inclus dans leur coût de production.

La valeur brute de ces immobilisations corporelles représente un total de **12 137 k€** à fin mars 2021. Les amortissements correspondants représentent un total de **10 357 k€**.

Compte-tenu de ces éléments, la valeur résiduelle des immobilisations corporelles s'élève désormais à **1 780 k€** à fin mars 2021.

### **c. Immobilisations financières**

La société Rakon France ne possède aucun titre de participation. Les seules immobilisations financières représentent des dépôts & cautionnements versés, notamment pour les loyers des sites de Gennevilliers et de Mougins. Ces cautions représentent un montant total de 102 k€ au 31 mars 2021.

### **3.2 Stocks & En-Cours**

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût de production. Les mouvements de stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (P.M.P).

Une dépréciation de stocks est constatée dès lors qu'il y a perte probable ou que la rotation de certains articles est insuffisante. À fin mars 2021, ces dépréciations de stocks représentent un montant cumulé de **1 192 k€** contre 1 294 k€ un an plus tôt.

Les en-cours, produits semi-finis et finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels.

Rakon France SAS a procédé à des inventaires tournants réguliers au cours de l'exercice. À cette occasion, des destructions de stocks dépréciés ont été effectuées à concurrence de - 870 k€.

Compte-tenu des dépréciations de stocks, la valeur des stocks nets s'établit à **6 539 k€** à fin mars 2021, contre 6 661 k€ un an plus tôt.

### **3.3 Créances Clients**

Les créances clients sont évaluées initialement à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

La dépréciation de ces créances représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en contrepartie de la reprise de provision pour dépréciation des créances.

Les créances clients sont réputées être à court terme (moins d'un an) et représentent un montant brut total de **5 374 k€** à fin d'exercice contre 5 365 k€ un an plus tôt.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à leur recouvrabilité. Cependant, il n'existait aucune provision pour risque client à la fin de l'exercice.

### **3.4 Valeurs Mobilières de Placement**

Rakon France ne possède pas de valeurs mobilières de placement.

### **3.5 Provisions pour Risques et Charges**

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- . La société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'évènements passés
- . Qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation
- . Et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée

À fin mars 2021, les principales provisions pour risques et charges sont les suivantes :

<b>Rubriques</b>	<b>Montants</b>
Provision pour garanties clients	30 k€
Provision pour risques de changes	55 k€
Provision pour autres risques	185 k€
Provision pour engagement de retraites	1 352 k€
Provision pour médailles du travail	65 k€
<b>Totaux</b>	<b>1 687 k€</b>

### **3.6 Indemnités Retraite**

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite représentent un montant cumulé de **1 352 k€** à fin mars 2021 contre 1 313 k€ un an plus tôt.

Il y a eu plusieurs départs à la retraite au cours de l'exercice. Mais le montant des indemnités versées a été compensé par l'acquisition de nouveaux droits par les salariés.

Cette provision est calculée selon les hypothèses suivantes :

- . Age de départ à la retraite de 60-62 ans pour les Etam & les Ouvriers
- . Age de départ à la retraite de 65-67 ans pour les Cadres
- . Taux d'inflation de 2% par an
- . Taux d'actualisation de 0,74% contre 1,32% l'an dernier
- . Taux de survie Hommes /Femmes suivant les tables de l'Insee 2013
- . Taux de charges sociales moyen de 45 à 48% suivant les catégories
- . Taux de turnover retenu moyen pour les 3 catégories

Les droits en mois de salaires découlent de l'application des accords nationaux pour les Cadres, et la convention de la métallurgie de la région parisienne pour les non Cadres. Par ailleurs l'effectif a été relativement stable au cours de l'exercice (+1 personne).

### **3.7 Médailles du Travail**

Cette provision pour Médailles du Travail représente un montant de **65 k€** à fin mars 2021, en légère baisse par rapport au montant de mars 2020.

Le paiement de médailles à certains salariés étant compensé par l'augmentation naturelle de cette provision.

Les hypothèses de calcul retenues (tables de survie, inflation, taux de charges sociales...) sont les mêmes que celles ayant servi pour le calcul des indemnités de départs à la retraite.

### **3.8 Prêt Garanti par l'Etat**

La Société a conclu un contrat de prêt d'un montant total de **3 500 000 Euros**, accordé par la banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur dans le cadre du dispositif de prêts garantis par l'État.

La mise en place de ce prêt a été faite dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 par la loi du 23 mars 2020 de finances rectificatives pour 2020, complétée par un arrêté du même jour.

Ce prêt a été accordé le 23/04/2020 et les fonds ont été débloqués le 15/06/2020.

Il a été conclu pour une durée de 12 mois, avec une option d'amortissement du prêt sur une période additionnelle de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans.

La société a, à ce jour, choisi de reporter le remboursement d'un an contre paiement des intérêts pour la période reportée.

### **3.9 Avances conditionnées**

La société bénéficiait jusqu'alors d'avances sans intérêt consenties en faveur de la recherche dont le remboursement était conditionné au succès des opérations qu'elles finançaient.

Mais des remboursements ont été effectués auprès d'OSEO au cours des exercices précédents ramenant ces avances à zéro.

### **3.10 Effets de commerce**

La société procède par virements, chèques et prélèvements et non pas par effets de commerce. Il n'y avait donc pas d'effets à payer aux fournisseurs au 31 mars 2021.

Côté clients, il n'y avait pas non plus d'effets à recevoir non encore échus à la date de clôture.

### **3.11 Charges & Produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

. Marchandises facturées dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés à la société à la date de clôture ;

. Services facturés à la société alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux livraisons de marchandises facturées, mais dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés au client de la société à la date de clôture.

### **3.12 Crédit-bail**

Aucune redevance de crédit-bail n'a été versée au cours de l'exercice.

### **3.13 Opérations en Devises**

Pour faire face à l'évolution du **Dollar**, la société dispose de deux comptes bancaires libellés dans cette devise, ce qui lui permet de faire des compensations entre les achats et les ventes, et d'atténuer ainsi l'effet des variations des taux de change.

Par contre, la société ne dispose pas de comptes bancaires en Yens, en Francs Suisses, ou en Livres Sterling, compte tenu des faibles volumes réalisés dans ces différentes devises.

À la fin de l'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « Écarts de conversion » au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques comptabilisées en charges financières de l'exercice.

L'évolution des différentes devises s'est traduite par une perte nette de **-50 k€** sur le résultat financier de l'exercice.

Par ailleurs, la provision pour pertes de change atteint la somme de **55 k€** au 31 mars 2021.

### **3.14 Produits à recevoir & Charges à payer**

La décomposition des produits à recevoir et des charges à payer est donnée dans le tableau ci-dessous :

<b>Rubriques</b>	<b>Produits à Recevoir</b>	<b>Charges à Payer</b>
Fournisseurs		266 k€
Clients	1 812 k€	17 k€
Personnel		1 194 k€
Social		603 k€
Fiscal (*)	27 k€	34 k€
<b>TOTAUX</b>	<b>1 839 k€</b>	<b>2 114 k€</b>

(\* ) En ce qui concerne les créances fiscales, la société a obtenu au cours de l'exercice le remboursement des **crédits d'impôts recherche** 2015 et 2016.

Elle a par ailleurs déposé les demandes de remboursements suivantes :

1. **+662 k€** au titre de l'année civile **2017**
2. **+695 k€** au titre de l'année civile **2018**
3. **+640 k€** au titre de l'année civile **2019**
4. **+823 k€** au titre de l'année civile **2020**

Soit un montant cumulé de **2 820 k€** pour les quatre années.

Pour mémoire, un courrier de l'administration reçu en septembre 2016 stipulait que du fait de son appartenance à un groupe, la société RAKON ne pouvait plus bénéficier du régime de faveur appliqué aux petites entreprises.

Les crédits d'impôt recherche 2017 et ultérieurs sont donc dorénavant soumis au remboursement suivant le régime de droit commun. Sans pouvoir bénéficier de remboursements anticipés appliqués précédemment.

### **3.15 Créances et Dettes**

La décomposition des créances et dettes à fin d'exercice par dates d'exigibilités est donnée dans le tableau ci-dessous :

<b>Libellés</b>	<b>Créances</b>	<b>Créances</b>	<b>Dettes</b>	<b>Dettes</b>
	<b>-1 An</b>	<b>+1 An</b>	<b>-1 An</b>	<b>+1 An</b>
Immobilisations financières	4 k€	98 k€		
Créances Clients	5 374 k€			
Impôts & Taxes	1 248 k€	2 417 k€	284 k€	
Financements B.P.I			589 k€	596 k€
Dettes Groupe				2 194 k€
Dettes Fournisseurs			1 849 k€	
Dettes au Personnel		4 k€	1 615 k€	
Organismes Sociaux	1 k€		1 069 k€	
Autres Créances & Dettes			61 k€	
<b>Totaux</b>	<b>6 627 k€</b>	<b>2 519 k€</b>	<b>5 467 k€</b>	<b>2 790 k€</b>

### **3.16 Chiffre d'Affaires**

Le Chiffre d'Affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert des risques et avantages attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Les ventes qui ne correspondent pas aux conditions décrites ci-dessus sont différées au bilan en « Produits constatés d'avance ».

D'une manière générale, ce transfert de propriété résulte soit de la livraison proprement dite au client, soit des clauses contractuelles des marchés.

La décomposition du Chiffre d'Affaires par zones et par nature se présente comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Totaux</b>
Ventes de Marchandises	1 181 k€	23 845 k€	25 026 k€
Ventes de Biens	1 563 k€	183 k€	1 746 k€
Vente de Services	238 k€	2 106 k€	2 344 k€
<b>Totaux</b>	<b>2 982 k€</b>	<b>26 134 k€</b>	<b>29 116 k€</b>

### **3.17 Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice s'élève à une perte de -110 k€ qui se décompose de la manière suivante :

<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Écarts de changes	-457 k€	+406 k€
Provision /Pertes de changes	-55 k€	+33 k€
Autres éléments financiers	-37 k€	
<b>Totaux</b>	<b>-549 k€</b>	<b>+439 k€</b>

### **3.18 Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'établit à une perte de **-100 k€** qui se décompose de la manière suivante :

<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Valeur des immobilisations cédées ou sorties	-3 k€	
Autres éléments exceptionnels	-2 k€	
Dotations & Reprise /autres risques exceptionnels	-170 k€	+75 k€
<b>Totaux</b>	<b>175 k€</b>	<b>+75 k€</b>

### **3.19 Transfert de Charges**

Un montant de 3 k€ a été comptabilisé dans cette rubrique au cours de l'exercice. Il représente le remboursement obtenu de l'assurance suite au cambriolage des locaux de Gennevilliers.

### **3.20 Crédit d'Impôt Recherche**

La société Rakon France a engagé des dépenses de recherche et de développement pour un montant cumulé de **2 559 k€** au cours de l'exercice 2020-2021, en progression par rapport à l'exercice précédent.

Au titre de l'année civile **2020**, une créance relative au Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de **823 k€** a été comptabilisée en « Créances Fiscales ».

L'exercice se terminant le 31 mars, une créance supplémentaire de 150 k€ a été provisionnée au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Au final les C.I.R 2017 à 2020 inclus ainsi que le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 représentent une créance fiscale d'un montant total de **+2 971 k€** au 31 mars 2021.

Cependant, des financements partiels de **1 020 k€** ont été obtenus de la B.P.I au titre des C.I.R 2017 et 2018. Ces avances font l'objet de paiements mensuels d'intérêts financiers.

### **3.21 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

La société Rakon France a bénéficié du dispositif de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au cours des exercices 2016 à 2018. Ce dispositif permettant un allègement de la masse salariale, notamment pour les bas salaires de l'entreprise.

Ce dispositif a cependant été abandonné au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et n'a donc donné lieu à aucun crédit au cours de l'exercice présent.

Les déclarations CICE des années 2017 et 2018 représente néanmoins une créance cumulée de **+175 k€** au 31 mars 2021.

Elles ont cependant été financées à concurrence de **166 k€** par la B.P.I

### **3.22 Résultat fiscal**

L'exercice 2020-2021 s'est traduit par **une perte comptable** de **-3 774 k€** pour un **chiffre d'affaires** de **29 116 k€**.

Après retraitements fiscaux, le **résultat fiscal** s'est élevé à une perte de **-4 545 k€**.

L'intégralité de ce résultat fiscal est imputée sur les reports fiscaux déficitaires des exercices antérieurs.

Avant imputation de ce résultat, la somme des reports déficitaires antérieurs représentait la somme de **65 573 k€**. À l'issue de cette nouvelle imputation, le montant total des **reports déficitaires** s'élève désormais à **70 118 k€**.

Les résultats positifs éventuels des exercices ultérieurs pourront donc être imputés à concurrence de cette somme.

### **3.23 Engagements Hors Bilan**

Le mécanisme de droit individuel de formation (DIF) a fait l'objet de différentes réformes. Il n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société.

## **4. AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1 Capital**

Le capital social de Rakon France est composé de **972 592 actions** ordinaires au prix nominal de **15,2449 Euros**, soit un capital de **14 827 067,80 Euros**, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Il est détenu à 100% par la société Rakon UK Holdings Limited, dont le siège est situé Mitre House, 160 Aldersgate Street, Londres EC1 ADD (Royaume-Uni).

### **4.2 Intégration fiscale**

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

### **4.3 Filiales & Participations**

Rakon France S.A.S ne possède pas de participations.

### **4.4 Dividendes**

Rakon France S.A.S n'a versé aucun dividende au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020.

### **4.5 Rémunération des Dirigeants**

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée dans la présente annexe car elle conduirait à donner une information individualisée de nature confidentielle.

### **4.6 Entreprises liées**

Les montants concernant les entreprises liées au groupe RAKON sont repris dans le tableau ci-dessous :

<b>Rubriques</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>
Créances clients Groupe	+951 k€	+1 666 k€
Dettes fournisseurs Groupe	-1 125 k€	-1 608 k€
Compte-Courants & Prêts	-2 194 k€	-2 194 k€
Autres Services Extérieurs (*)	-1 451 k€	-1 446 k€

Les flux clients et fournisseurs intra-groupe ont connu une diminution au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons reçu des avances de trésorerie de la part de la maison-mère.

(\*) Les autres services extérieurs représentent les refacturations faites par le groupe pour les frais centraux. Notamment une quote-part des frais des services informatiques, administratifs, commerciaux et de marketing.

**4.7 Effectifs**

À fin mars 2021, les effectifs de la société se décomposaient comme suit :

<b>Catégories</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>	<b>Variations</b>
Ingénieurs	49	55	-6
Etam	23	23	0
Ouvriers	12	13	-1
Apprentis & Stagiaires	7	0	+7
<b>Totaux</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>-</b>

Les effectifs de la société ont été globalement stables au cours de l'exercice. À noter toutefois la diminution du nombre d'ingénieurs et cadres et le recrutement d'apprentis et de stagiaires.

**4.8 Consolidation**

Rakon France SAS ne publie pas de comptes consolidés.

**4.9 Éléments post-clôture**

Malgré la crise du Covid 19 et ses conséquences mondiales, la société Rakon France SAS n'a pas connu d'éléments post clôture susceptibles de modifier de façon rétroactive les comptes sociaux au 31 mars 2021.

**RAKON France SAS**  
Société par actions simplifiée au capital de 14.827.067,80 euros  
Siège social : 2, Rue R. KELLER 10150 Pont Sainte Marie

415 291 244 R.C.S. Troyes

(la « Société »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux <mille vingt et un>,  
Le trente septembre,  
A 10 heures

La société de droit anglais, Rakon UK Holdings Limited, elle-même représentée par Monsieur Brent Robinson, agissant en qualité de Président et Associé unique de la société Rakon France SAS, a pris les décisions relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 et conventions ;
- à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- au quitus à la Présidence ;
- au dépôt des statuts de la Société ;
- questions diverses ;
- pouvoirs.

Le Président a mis à la disposition de l'associé unique :

- un exemplaire des statuts ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- le texte des décisions qui lui sont soumises ;

PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes de la Société, convoqué par lettre remise en main propre contre décharge, est absent et excusé.

Connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, l'associé unique, a pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 et des comptes dudit exercice, approuve les opérations résumées dans ce rapport et les comptes tels qu'ils lui ont été présentés qui se soldent par une perte nette comptable de <3.774.055>euros.

L'associé unique, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à la somme de 390 860 euros ainsi qu'à l'impôt théorique correspondant ressortant à la somme de 103 578 euros.

L'associé unique, donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé. Il donne également quitus au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mars 2020 et des comptes dudit exercice, approuve l'affectation de la totalité de la perte, soit <3.774.055>euros au report à nouveau qui compte tenu d'un montant antérieur de <4.120.796> euros sera ainsi porté à <7.894.851> euros.

En outre conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

**De ce fait suite à la perte de plus de la moitié des Capitaux Propres, une AGE sera tenue dans les 4 mois une AGE pour statuer sur la perte des capitaux propres.**

#### **TROISIEME DECISION**

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte de ce qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique, Président.

#### **QUATRIEME DECISION**

L'associé Unique,

Constate que la version des statuts déposées au greffe est incomplète,

Confirme pour autant que de besoin le texte des statuts joint en Annexe afin qu'il puisse être déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Troyes.

#### **CINQUIEME DECISION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.



Le Président  
Rakon UK Holdings Limited  
Représentée par Brent Robinson

**RAKON FRANCE SAS**  
Société par actions simplifiée au capital de 14.827.067,80 euros  
Siège social : 2, Rue R. KELLER 10150 Pont Sainte Marie

415 291 244 R.C.S. Troyes

(la « Société »)

## **RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CLOS LE 31 MARS 2021**

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons convoqué afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

### 1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

#### 1.1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de Rakon France sur douze mois s'élève à 29 116 KEUR contre 26 758 KEUR sur l'exercice précédent.

Le niveau d'activité de Rakon France est meilleur de celui de l'année précédente, mais il est nettement en dessous de la prévision budgétaire. L'écart provient en totalité du segment de marché Télécom, pour lequel les déploiements de réseaux 5G se décale dans le temps. Ceci a impacté les besoins de la majorité de nos principaux clients, en particulier de Samsung qui visait des déploiements importants en Inde, et pour lequel le niveau de chiffre d'affaire prévu était élevé, mais ne s'est pas matérialisé sur l'exercice.

L'activité Hirel affiche une décroissance d'activité de -2,6% par rapport au budget, qui est principalement liée à un chiffre d'affaire inférieur à la prévision sur le segment OSCILLATEURS A ONDE DE SURFACE et le SEGMENT DEFENSE.

Au final, l'activité de Rakon France affiche donc une décroissance de 13,7% par rapport au budget.

## 1.2. Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Au cours de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2022, le chiffre d'affaires de l'activité Telecom devrait être en croissance d'environ 18% par rapport au dernier exercice clos, mais là aussi en retrait de l'hypothèse budgétaire et ce à nouveau en raison du démarrage de la 5G plus lent que prévu. Par ailleurs, le modèle financier en usage par le groupe pour les produits Télécom pourrait évoluer et, en fonction des flux retenus, impacter la reconnaissance de chiffre d'affaire effectuée dans Rakon France relativement à ces produits. En effet la majorité des ventes se fait depuis Rakon NZ alors que la production est totalement localisée en Inde, et le pilotage du processus de « Sales & Operations Planning » s'effectue maintenant depuis Rakon NZ. Le modèle intra-groupe pourrait donc être simplifié en considérant l'activité Télécom comme un centre coûts puisque seule la R&D et le développement des nouveaux produits Télécom sont réalisés en France.

La business unit Hi-Rel, quant à elle, prévoit un chiffre d'affaires à 12 MEUR, soit le même niveau que l'année écoulée.

## 1.3. Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2020-2021 a surtout été marqué par les éléments suivants :

Concernant la Covid-19, la société, compte tenu du caractère récent de la dédite et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement ainsi que des possibles variantes, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur la FY22.

La Société a conclu un contrat de prêt d'un montant total de 3.500.000 euros, accordé par la banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur dans le cadre du dispositif de prêts garantis par l'Etat, mise en place dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 par la loi du 23 mars 2020 de finances rectificatives pour 2020, complétée par un arrêté du même jour et a choisi de reporter le remboursement d'un an contre paiement des intérêts pour la période reportée.

## 1.4. Activité de recherche et développement

La société Rakon France a engagé des dépenses de R&D pour un montant de <2 559> KEUR au cours de l'exercice 2020-2021, en régression par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les développements de plateformes ( SAW SR H35, LNO 1000B3, LNO 4000D1) inscrites à l'actif de l'entreprise les dépenses sur l'exercice ont été de 96 KEUR.

## 1.5. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

#### 1.6. Prêts consentis

Néant

#### 1.7. Filiales et participations

La Société est détenue à 100% par la société de droit anglais Rakon UK Holdings Limited.

La Société ne détient aucune participation.

### 2. Affectation du résultat

#### 2.1. Examen des comptes et résultats

##### Revue globale de l'exercice

Au cours de l'exercice du 01 avril 2020 au 31 mars 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 29 116 K€ contre 26.758 K€ euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.278 K€ euros contre 5.265 K€ euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 2.313 K€ euros contre 2.439K€ euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 91 salariés contre 91 salariés au titre de l'exercice précédent.  
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 34 586K€ contre 29.782 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à <4.413 K€> contre <3.343 K€> au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à <4.522 K€>.

Après prise en compte :

- . du résultat financier dû principalement aux différences de change de <110 K€> euros,
- . de l'absence de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise,
- . de l'absence d'impôt sur les sociétés.

Compte tenu, en particulier, du produit d'impôt issu du Crédit impôt recherche pour un montant de 848 K€ euros, le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021 se solde par un déficit de <3.774 K€>.

## 2.2. Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de <3.774.055>euros. Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation de la totalité du déficit, soit <3.774.055>euros au report à nouveau, qui compte tenu d'un montant antérieur de <4.120.796> euros sera ainsi porté à <7.894.851> euros.

## 2.3. Rappel des distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

## 2.4. Informations sur le solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 I alinéa I et D.441-4 du Code de commerce, nous vous Informons que le solde des dettes fournisseurs et des créances clients à la clôture de l'exercice est présenté en annexe du présent rapport.

## 2.5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons de constater le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à la somme de 390 860 euros ainsi que l'impôt théorique correspondant ressortant à la somme de 103 578 euros.

## **2.6 Suite au résultat dont au point 2.2, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et une AGE sera tenue suite à la perte de plus de la moitié des Capitaux Propres.**

Nous vous demandons par ailleurs de prendre acte qu'il n'existe plus de convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation correspondent à nos propositions. Nous espérons qu'elles auront votre agrément, que vous voudrez bien donner quitus au Président de l'exécution de son mandat et au Commissaire aux comptes quitus de l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021.

Pont Ste Marie, le 23-09-2021

Rakon UK Holdings Limited

Représentée par Brent Robinson

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Robinson', with a small dot at the end.

## ANNEXE et INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS ET DE NOS CLIENTS

Le tableau concernant les dettes reflète la balance âgée par date d'échéance, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du code de commerce.

En moyenne l'échéance concordée est de 30jj.

Dettes fournisseurs							
Article D. 4411.							
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (121 jour et plus)	
(A) tranches de retard de paiement							
Montant total des							
Factures concernées TTC	-599798.42	-726288.76	-174342.41	21563.9	0	5500	
Pourcentage du							
Montant total des achats de l'exercice TTC	40.71%	49.29%	11.83%	-1.46%	0.00%	-0.37%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses							
Montant total des factures exclues H.T. ou TTC							
(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)							
Délais de paiement contractuels utilisés pour le délai légal 30 jours	délai contractuel						
Calcul des retards de paiement	délais légaux 30 jours						

Créances clients	Article D. 4411. - 1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (121 jour et plus)
(A) tranches de retard de paiement						
Montant total des Factures concernées TTC	2972104.18	287076.8	54193.16	-94459.3	1214.6	-701163.63
Pourcentage du Montant total de la CA de l'exercice TTC	117.99%	11.40%	2.15%	-3.75%	0.05%	-27.84%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses						
Montant total des factures exclues H.T. ou TTC						
(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 dii Code de Commerce)						
Délais de paiement délais contractuels utilisés pour le délais légaux 30 jours	délai contractuel					
Calcul des retards de paiement	délais légaux					

**Rakon France SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 mars 2021)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 mars 2021)**

A l'associé unique  
**Rakon France SAS**  
2 rue Robert Keller  
10150 Pont-Saint-Marie

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RAKON FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

---

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, BP 81525, 13567 Marseille Cedex 2  
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 23 septembre 2021

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric Prévost  
Associé

---

**rakon**



S.A.S au capital de 14 827 067,80 €uros  
R.C.S Troyes 415 291 244

**COMPTES ANNUELS**  
**au 31 Mars 2021**

Siège Social : 2, Rue Robert Keller  
10150 Pont-Sainte-Marie (France)

**BILAN ACTIF en k€**  
**au 31 Mars 2021**

ACTIF	31 Mars 2021			31 Mars 2020
	Montants Bruts	Amort. & Dépréciat.	Montants Nets	Montants Nets
Frais de Développement	4 033	3 466	567	912
Brevets & Logiciels	750	738	12	12
Fonds Commercial	1 896	1 896		
Immobilisations Corporelles	12 137	10 357	1 780	1 926
Immobilisations en Cours	45		45	56
Avances & Acomptes /Immos				
Immobilisations Financières				
Autres Immobilisations Financières	102		102	101
	-----	-----	-----	-----
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>18 963</b>	<b>16 457</b>	<b>2 506</b>	<b>3 008</b>
Matières Premières	2 221	864	1 357	2 002
En-Cours de Production	769		769	970
Produits Intermédiaires & Finis	4 741	328	4 413	3 689
	-----	-----	-----	-----
<b>Total Stocks &amp; En-Cours</b>	<b>7 731</b>	<b>1 192</b>	<b>6 539</b>	<b>6 661</b>
Avances Versées aux Fournisseurs	75		75	12
Créances Clients	5 374		5 374	5 359
Autres Créances	3 670		3 670	4 988
Valeurs Mobilières				
Disponibilités	2 975		2 975	1 401
	-----	-----	-----	-----
<b>Total Créances &amp; Disponibilités</b>	<b>12 094</b>	<b>0</b>	<b>12 094</b>	<b>11 760</b>
Charges Constatées d'Avance	55		55	158
Écarts de Conversion Actif	88		88	33
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>38 933</b>	<b>17 650</b>	<b>21 283</b>	<b>21 619</b>

**BILAN PASSIF en k€**  
**au 31 Mars 2021**

<b>PASSIF</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>
Capital Social	14 827	14 827
Primes d'Émission & de Fusion	2	2
Report à nouveau	-4 121	-1 581
<b><i>Résultat de l'Exercice</i></b>	<b>-3 774</b>	<b>-2 540</b>
	-----	-----
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>6 934</b>	<b>10 709</b>
Avances conditionnées		
Provisions /Risques	270	78
Provisions /Charges	1 417	1 380
	-----	-----
<b>Total Avances &amp; Provisions</b>	<b>1 687</b>	<b>1 458</b>
Emprunts & Dettes	4 686	1 762
Avances Clients Reçues	905	91
Dettes Fournisseurs	1 849	2 411
Dettes Fiscales & Sociales	2 968	2 920
Comptes-courants Groupe	2 194	2 194
Autres Dettes	61	74
	-----	-----
<b>Total Dettes</b>	<b>12 663</b>	<b>9 452</b>
Produits Constatés d'Avance		
Écarts de Conversion Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 283</b>	<b>21 619</b>

### COMPTE DE RESULTAT en k€ au 31 Mars 2021

<i>Rubriques</i>	<i>31 Mars 2021</i>	<i>31 Mars 2020</i>
Chiffre d'Affaires	29 116	26 758
Production Stockée & Immobilisée	-146	-1 298
Subventions d'Exploitation	27	740
Reprises /Amortissements & Provisions	1 118	240
Autres Produits	59	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 174</b>	<b>26 439</b>
Achats de Marchandises & Matières Prem.	17 459	16 320
Variation de Stocks	23	-715
Autres Achats et Charges Externes	7 007	4 770
Impôts & Taxes	613	485
Salaires & Traitements	5 278	5 265
Charges Sociales	2 313	2 439
Dotations aux Amortissements	844	992
Dotations aux Provisions	1 046	225
Autres Charges	4	1
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>34 587</b>	<b>29 782</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 413</b>	<b>-3 343</b>
Différences de Changes	-50	84
Autres Intérêts & Produits Financiers	-37	-30
Dotations & Reprises de Provisions	-23	-28
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-110</b>	<b>26</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4 522</b>	<b>-3 317</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-100</b>	<b>138</b>
Impôt sur les Bénéfices		
Crédit d'Impôt Recherche	848	640
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-3 774</b>	<b>-2 540</b>

---

## **SOMMAIRE**

### **1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN ŒUVRE**

### **2. FAITS SIGNIFICATIFS**

### **3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- 3.1 Immobilisations
  - a. Immobilisations Incorporelles*
  - b. Immobilisations Corporelles*
  - c. Immobilisations financières*
- 3.2 Stocks & En-Cours
- 3.3 Créances Clients
- 3.4 Valeurs Mobilières de Placement
- 3.5 Provisions pour risques et charges
- 3.6 Indemnités Retraite
- 3.7 Médailles du Travail
- 3.8 Prêt Garanti par l'État (P.G.E)
- 3.9 Avances conditionnées
- 3.10 Effets de commerce
- 3.11 Charges & Produits constatés d'avance
- 3.12 Crédit-bail
- 3.13 Opérations en Devises
- 3.14 Produits à recevoir & Charges à payer
- 3.15 Créances et Dettes
- 3.16 Chiffre d'Affaires
- 3.17 Résultat financier
- 3.18 Résultat exceptionnel
- 3.19 Transfert de Charges
- 3.20 Crédit d'Impôt Recherche
- 3.21 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)
- 3.22 Résultat fiscal
- 3.23 Engagements Hors Bilan

### **4. AUTRES INFORMATIONS**

- 4.1 Capital
- 4.2 Intégration fiscale
- 4.3 Filiales & Participations
- 4.4 Dividendes
- 4.5 Rémunération des Dirigeants
- 4.6 Entreprises liées
- 4.7 Effectifs
- 4.8 Consolidation
- 4.9 Éléments post-clôture

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information ne présentant pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que lorsqu'ils ont une importance significative.

## **1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE**

Les comptes sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux règles et principes comptables français généralement admis et en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables suivantes ont notamment été respectées :

- **Indépendance des exercices**
- **Continuité de l'exploitation**

Par une lettre de support en date du 26 mai 2020, la société Rakon Ltd (maison-mère du Groupe) s'est engagée à soutenir financièrement sa filiale française jusqu'au 30 septembre 2021.

- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**

La permanence des méthodes comptables a été assurée par Rakon France au cours des derniers exercices.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers au 31 mars 2021 concernent :

- . La valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels
- . Les immobilisations incorporelles et corporelles
- . Le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité
- . Les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du

personnel.

- **Chiffre d'Affaires à l'avancement**

La société Rakon France avait décidé de mettre en application le chiffre d'affaires à l'avancement pour la 1<sup>ère</sup> fois au cours de l'exercice 2018-2019.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le chiffre d'affaires à l'avancement a représenté un montant de 1 344 k€ contre une baisse de -671 k€ au cours de l'exercice précédent.

## **2. FAITS SIGNIFICATIFS**

L'exercice 2020-2021 couvre une période de 12 mois (du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021) identique à l'exercice précédent (du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020). Cette date de clôture coïncidant avec celle du groupe Rakon, qui clôture son exercice au 31 mars de chaque année.

Le chiffre d'affaires de la société a connu une augmentation de +2 358 k€ (+9%) au cours de l'exercice, dont une partie imputable à l'application du Chiffre d'Affaires à l'avancement (+1 344 k€).

Cette augmentation a essentiellement concerné le chiffre d'affaires de l'activité de la branche « Telco », toujours tirée par la demande de composants liée à la 5G (+1 400 k€). La branche « Hirel » a, quant à elle, connu une croissance de son activité de +950 k€.

Il faut également citer dans les faits significatifs de l'exercice la suite de la crise du **Covid 19** qui avait impacté l'activité de l'entreprise dès la fin 2019.

Dans un tel contexte, le chiffre d'affaires de Rakon France a cependant connu une croissance significative au cours de l'exercice 2020-2021.

Cette hausse du chiffre d'affaires a également été suivie d'une augmentation du niveau des achats de production (+1 139 k€). Ces achats ayant essentiellement concerné l'activité Télécom.

Par ailleurs, le niveau des stocks a connu une légère baisse au cours de l'exercice (-122 k€). La société a en effet procédé à la destruction importante (-870 k€) de stocks devenus obsolètes mais déjà provisionnés à 100%.

Par ailleurs, il a également fallu provisionner de nouveaux montants en fin d'exercice.

Les autres postes du compte de résultat sont restés relativement stables. Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'est établi à une perte de **-4 413 k€** cette année contre une perte de -3 343 k€ l'année passée (-1 070 k€).

Le résultat financier est toujours peu significatif : -110 k€ en 2021 contre +26 k€ en 2020. Constitué en grande partie par les pertes de changes liées à la parité EUR-USD.

Pour mémoire, le fonds de commerce d'une valeur de 1 896 k€ avait fait l'objet de dépréciations du même montant au cours des exercices précédents, ramenant la valeur économique à zéro.

Le résultat exceptionnel est lui aussi peu significatif : -100 k€ en 2021 contre +138 k€ en 2020. Il a surtout été impacté par une dotation de provision pour risque.

Compte tenu de difficultés de conception de certains produits et du retard en résultant, il avait été nécessaire de pratiquer une provision exceptionnelle de -413 k€ pour dépréciation des plateformes RK115 au cours de l'exercice 2015-2016.

Des reprises successives de 75 k€ ont été opérées au cours de l'exercice 2020-2021, ramenant la valeur de cette provision à zéro à fin mars 2021.

Compte-tenu de tous ces éléments, le résultat net de l'exercice s'établit à une perte de **-3 774 k€** contre -2 540 k€ un an plus tôt (-1 234 k€).

**3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour mémoire, la société Rakon France SAS compte trois sites en France :

- . Le siège social situé à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
- . Une seconde unité de production située à Pont-Sainte-Marie (Aube)
- . Un site de services partagés et de R&D à Mougins (Alpes-Maritimes)

**3.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers) ou à leur éventuelle valeur d'apport. Le cas échéant, le coût d'acquisition inclue l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état, en contrepartie d'une provision pour charges.

Les principales variations intervenues sur les valeurs brutes immobilisées sont résumées dans le tableau ci-dessous :

**IMMOBILISATIONS BRUTES au 31 Mars 2021 en k€**

<b>Rubriques</b>	<b>Montants au 01/04/2020</b>	<b>Acquis.</b>	<b>Cessions Rebuts</b>	<b>Montants au 31/03/2021</b>
<b>IMMOS INCORPORELLES</b>				
Frais de Développement	3 937	96		4 033
Brevets & Logiciels	745	5		750
Fonds commercial	1 896			1 896
<b>IMMOS CORPORELLES</b>				
Terrains & Aménagements	13			13
Constructions	1 468	4		1 472
Installations techniques, Matériel & Outillage	9 124	147		9 271
Autres	1 362	28	-10	1 381
Immobilisations en cours	56	45	-56	45
<b>IMMOS FINANCIERES</b>	101	1		102
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 703</b>	<b>326</b>	<b>-66</b>	<b>18 963</b>

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Types	Durées
. Frais de développement & Brevets	3 ans
. Logiciels & Matériels informatiques	5 ans
. Constructions	20 ans
. Aménagements des constructions	15 ans
. Installations générales	10 ans
. Matériels, Outillages & Appareils de Mesure	10 ans
. Mobiliers de bureau	10 ans

Le terrain n'est pas amorti et la société n'encourt pas de dépenses de gros entretien nécessitant la constitution d'une provision.

Les principales variations intervenues au cours de l'exercice sur les amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

### **AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS au 31 Mars 2021 en k€**

<i>Rubriques</i>	<i>Montants au 01/04/2020</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Montants au 31/03/2021</i>
<b>IMMOS INCORPORELLES</b>				
Frais de Développement	3 025	516	-75	3 466
Brevets & Logiciels	733	5		738
Fonds commercial	1 896			1 896
<b>IMMOS CORPORELLES</b>				
Terrains & Aménagements				
Constructions	416	79		495
Installations techniques, Matériel & Outillage	8 514	180		8 694
Autres	1 111	64	-7	1 168
<b>IMMOS FINANCIERES</b>				
<b>AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>	<b>15 695</b>	<b>844</b>	<b>-82</b>	<b>16 457</b>

### **a. Immobilisations Incorporelles**

Pour mémoire, conformément à l'article 311-3 du plan comptable général, Rakon France avait procédé pour la première fois à l'activation d'une partie de ses dépenses de développement au cours de l'exercice 2012.

En effet, certaines de ces dépenses concernaient des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances d'aboutir au cours des exercices suivants.

Les frais de développement sont immobilisés s'ils sont relatifs à des projets individualisés présentant de sérieuses chances de réussite technologique et de rentabilité commerciale. En cas de succès commercial, les frais de recherche et développement immobilisés sont amortis sur la durée de vie du produit.

En cas d'échec commercial et lorsque les conditions d'inscription à l'actif ne sont plus réunies, les frais de recherche et développement capitalisés sont inscrits en charges exceptionnelles.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021, la société Rakon France a procédé à de nouvelles activations d'études à concurrence de 96 k€. Ce qui porte le montant cumulé des frais de développement activés à la somme de 4 033 k€ au 31 mars 2021.

Les amortissements correspondants ont impacté l'exercice pour -516 k€. Ils représentent un montant cumulé de 3 466 k€ à la date de clôture.

D'autres dépenses de développement figurent également à l'actif du bilan dans le poste « Immobilisations en Cours » pour un total de 45 k€ à fin mars 2021.

Elles feront l'objet d'un transfert en immobilisations incorporelles au cours des exercices suivants, une fois ces études finalisées.

Les dépenses de recherche et les autres dépenses de développement ne respectant pas les conditions ci-dessus ont été comptabilisées directement en charge de l'exercice.

Les logiciels représentaient quant à eux 750 k€ à fin mars 2021, amortis à concurrence de 738 k€ à cette date.

Le fonds commercial de 1 896 k€ a, quant à lui, été déprécié en totalité au cours des exercices précédents.

### **b. Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat plus frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas inclus dans leur coût de production.

La valeur brute de ces immobilisations corporelles représente un total de **12 137 k€** à fin mars 2021. Les amortissements correspondants représentent un total de **10 357 k€**.

Compte-tenu de ces éléments, la valeur résiduelle des immobilisations corporelles s'élève désormais à **1 780 k€** à fin mars 2021.

### **c. Immobilisations financières**

La société Rakon France ne possède aucun titre de participation. Les seules immobilisations financières représentent des dépôts & cautionnements versés, notamment pour les loyers des sites de Gennevilliers et de Mougins. Ces cautions représentent un montant total de 102 k€ au 31 mars 2021.

### **3.2 Stocks & En-Cours**

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût de production. Les mouvements de stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (P.M.P).

Une dépréciation de stocks est constatée dès lors qu'il y a perte probable ou que la rotation de certains articles est insuffisante. À fin mars 2021, ces dépréciations de stocks représentent un montant cumulé de **1 192 k€** contre 1 294 k€ un an plus tôt.

Les en-cours, produits semi-finis et finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels.

Rakon France SAS a procédé à des inventaires tournants réguliers au cours de l'exercice. À cette occasion, des destructions de stocks dépréciés ont été effectuées à concurrence de - 870 k€.

Compte-tenu des dépréciations de stocks, la valeur des stocks nets s'établit à **6 539 k€** à fin mars 2021, contre 6 661 k€ un an plus tôt.

### **3.3 Créances Clients**

Les créances clients sont évaluées initialement à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

La dépréciation de ces créances représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en contrepartie de la reprise de provision pour dépréciation des créances.

Les créances clients sont réputées être à court terme (moins d'un an) et représentent un montant brut total de **5 374 k€** à fin d'exercice contre 5 365 k€ un an plus tôt.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à leur recouvrabilité. Cependant, il n'existait aucune provision pour risque client à la fin de l'exercice.

### **3.4 Valeurs Mobilières de Placement**

Rakon France ne possède pas de valeurs mobilières de placement.

### **3.5 Provisions pour Risques et Charges**

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- . La société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'évènements passés
- . Qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation
- . Et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée

À fin mars 2021, les principales provisions pour risques et charges sont les suivantes :

<b>Rubriques</b>	<b>Montants</b>
Provision pour garanties clients	30 k€
Provision pour risques de changes	55 k€
Provision pour autres risques	185 k€
Provision pour engagement de retraites	1 352 k€
Provision pour médailles du travail	65 k€
<b>Totaux</b>	<b>1 687 k€</b>

### **3.6 Indemnités Retraite**

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite représentent un montant cumulé de **1 352 k€** à fin mars 2021 contre 1 313 k€ un an plus tôt.

Il y a eu plusieurs départs à la retraite au cours de l'exercice. Mais le montant des indemnités versées a été compensé par l'acquisition de nouveaux droits par les salariés.

Cette provision est calculée selon les hypothèses suivantes :

- . Age de départ à la retraite de 60-62 ans pour les Etam & les Ouvriers
- . Age de départ à la retraite de 65-67 ans pour les Cadres
- . Taux d'inflation de 2% par an
- . Taux d'actualisation de 0,74% contre 1,32% l'an dernier
- . Taux de survie Hommes /Femmes suivant les tables de l'Insee 2013
- . Taux de charges sociales moyen de 45 à 48% suivant les catégories
- . Taux de turnover retenu moyen pour les 3 catégories

Les droits en mois de salaires découlent de l'application des accords nationaux pour les Cadres, et la convention de la métallurgie de la région parisienne pour les non Cadres. Par ailleurs l'effectif a été relativement stable au cours de l'exercice (+1 personne).

### **3.7 Médailles du Travail**

Cette provision pour Médailles du Travail représente un montant de **65 k€** à fin mars 2021, en légère baisse par rapport au montant de mars 2020.

Le paiement de médailles à certains salariés étant compensé par l'augmentation naturelle de cette provision.

Les hypothèses de calcul retenues (tables de survie, inflation, taux de charges sociales...) sont les mêmes que celles ayant servi pour le calcul des indemnités de départs à la retraite.

### **3.8 Prêt Garanti par l'Etat**

La Société a conclu un contrat de prêt d'un montant total de **3 500 000 Euros**, accordé par la banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur dans le cadre du dispositif de prêts garantis par l'État.

La mise en place de ce prêt a été faite dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 par la loi du 23 mars 2020 de finances rectificatives pour 2020, complétée par un arrêté du même jour.

Ce prêt a été accordé le 23/04/2020 et les fonds ont été débloqués le 15/06/2020.

Il a été conclu pour une durée de 12 mois, avec une option d'amortissement du prêt sur une période additionnelle de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans.

La société a, à ce jour, choisi de reporter le remboursement d'un an contre paiement des intérêts pour la période reportée.

### **3.9 Avances conditionnées**

La société bénéficiait jusqu'alors d'avances sans intérêt consenties en faveur de la recherche dont le remboursement était conditionné au succès des opérations qu'elles finançaient.

Mais des remboursements ont été effectués auprès d'OSEO au cours des exercices précédents ramenant ces avances à zéro.

### **3.10 Effets de commerce**

La société procède par virements, chèques et prélèvements et non pas par effets de commerce. Il n'y avait donc pas d'effets à payer aux fournisseurs au 31 mars 2021.

Côté clients, il n'y avait pas non plus d'effets à recevoir non encore échus à la date de clôture.

### **3.11 Charges & Produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

. Marchandises facturées dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés à la société à la date de clôture ;

. Services facturés à la société alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux livraisons de marchandises facturées, mais dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés au client de la société à la date de clôture.

### **3.12 Crédit-bail**

Aucune redevance de crédit-bail n'a été versée au cours de l'exercice.

### **3.13 Opérations en Devises**

Pour faire face à l'évolution du **Dollar**, la société dispose de deux comptes bancaires libellés dans cette devise, ce qui lui permet de faire des compensations entre les achats et les ventes, et d'atténuer ainsi l'effet des variations des taux de change.

Par contre, la société ne dispose pas de comptes bancaires en Yens, en Francs Suisses, ou en Livres Sterling, compte tenu des faibles volumes réalisés dans ces différentes devises.

À la fin de l'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « Écarts de conversion » au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques comptabilisées en charges financières de l'exercice.

L'évolution des différentes devises s'est traduite par une perte nette de **-50 k€** sur le résultat financier de l'exercice.

Par ailleurs, la provision pour pertes de change atteint la somme de **55 k€** au 31 mars 2021.

### **3.14 Produits à recevoir & Charges à payer**

La décomposition des produits à recevoir et des charges à payer est donnée dans le tableau ci-dessous :

<b>Rubriques</b>	<b>Produits à Recevoir</b>	<b>Charges à Payer</b>
Fournisseurs		266 k€
Clients	1 812 k€	17 k€
Personnel		1 194 k€
Social		603 k€
Fiscal (*)	27 k€	34 k€
<b>TOTAUX</b>	<b>1 839 k€</b>	<b>2 114 k€</b>

(\*) En ce qui concerne les créances fiscales, la société a obtenu au cours de l'exercice le remboursement des **crédits d'impôts recherche** 2015 et 2016.

Elle a par ailleurs déposé les demandes de remboursements suivantes :

1. +**662 k€** au titre de l'année civile **2017**
2. +**695 k€** au titre de l'année civile **2018**
3. +**640 k€** au titre de l'année civile **2019**
4. +**823 k€** au titre de l'année civile **2020**

Soit un montant cumulé de **2 820 k€** pour les quatre années.

Pour mémoire, un courrier de l'administration reçu en septembre 2016 stipulait que du fait de son appartenance à un groupe, la société RAKON ne pouvait plus bénéficier du régime de faveur appliqué aux petites entreprises.

Les crédits d'impôt recherche 2017 et ultérieurs sont donc dorénavant soumis au remboursement suivant le régime de droit commun. Sans pouvoir bénéficier de remboursements anticipés appliqués précédemment.

### 3.15 Créances et Dettes

La décomposition des créances et dettes à fin d'exercice par dates d'exigibilités est donnée dans le tableau ci-dessous :

<b>Libellés</b>	<b>Créances -1 An</b>	<b>Créances +1 An</b>	<b>Dettes -1 An</b>	<b>Dettes +1 An</b>
Immobilisations financières	4 k€	98 k€		
Créances Clients	5 374 k€			
Impôts & Taxes	1 248 k€	2 417 k€	284 k€	
Financements B.P.I			589 k€	596 k€
Dettes Groupe				2 194 k€
Dettes Fournisseurs			1 849 k€	
Dettes au Personnel		4 k€	1 615 k€	
Organismes Sociaux	1 k€		1 069 k€	
Autres Créances & Dettes			61 k€	
<b>Totaux</b>	<b>6 627 k€</b>	<b>2 519 k€</b>	<b>5 467 k€</b>	<b>2 790 k€</b>

### 3.16 Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert des risques et avantages attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Les ventes qui ne correspondent pas aux conditions décrites ci-dessus sont différées au bilan en « Produits constatés d'avance ».

D'une manière générale, ce transfert de propriété résulte soit de la livraison proprement dite au client, soit des clauses contractuelles des marchés.

La décomposition du Chiffre d'Affaires par zones et par nature se présente comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Totaux</b>
Ventes de Marchandises	1 181 k€	23 845 k€	25 026 k€
Ventes de Biens	1 563 k€	183 k€	1 746 k€
Vente de Services	238 k€	2 106 k€	2 344 k€
<b>Totaux</b>	<b>2 982 k€</b>	<b>26 134 k€</b>	<b>29 116 k€</b>

### **3.17 Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice s'élève à une perte de -110 k€ qui se décompose de la manière suivante :

<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Écarts de changes	-457 k€	+406 k€
Provision /Pertes de changes	-55 k€	+33 k€
Autres éléments financiers	-37 k€	
<b>Totaux</b>	<b>-549 k€</b>	<b>+439 k€</b>

### **3.18 Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'établit à une perte de **-100 k€** qui se décompose de la manière suivante :

<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Valeur des immobilisations cédées ou sorties	-3 k€	
Autres éléments exceptionnels	-2 k€	
Dotation & Reprise /autres risques exceptionnels	-170 k€	+75 k€
<b>Totaux</b>	<b>175 k€</b>	<b>+75 k€</b>

### **3.19 Transfert de Charges**

Un montant de 3 k€ a été comptabilisé dans cette rubrique au cours de l'exercice. Il représente le remboursement obtenu de l'assurance suite au cambriolage des locaux de Gennevilliers.

### **3.20 Crédit d'Impôt Recherche**

La société Rakon France a engagé des dépenses de recherche et de développement pour un montant cumulé de **2 559 k€** au cours de l'exercice 2020-2021, en progression par rapport à l'exercice précédent.

Au titre de l'année civile **2020**, une créance relative au Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de **823 k€** a été comptabilisée en « Créances Fiscales ».

L'exercice se terminant le 31 mars, une créance supplémentaire de 150 k€ a été provisionnée au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Au final les C.I.R 2017 à 2020 inclus ainsi que le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 représentent une créance fiscale d'un montant total de **+2 971 k€** au 31 mars 2021.

Cependant, des financements partiels de **1 020 k€** ont été obtenus de la B.P.I au titre des C.I.R 2017 et 2018. Ces avances font l'objet de paiements mensuels d'intérêts financiers.

### **3.21 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

La société Rakon France a bénéficié du dispositif de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au cours des exercices 2016 à 2018. Ce dispositif permettant un allègement de la masse salariale, notamment pour les bas salaires de l'entreprise.

Ce dispositif a cependant été abandonné au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et n'a donc donné lieu à aucun crédit au cours de l'exercice présent.

Les déclarations CICE des années 2017 et 2018 représente néanmoins une créance cumulée de **+175 k€** au 31 mars 2021.

Elles ont cependant été financées à concurrence de **166 k€** par la B.P.I

### **3.22 Résultat fiscal**

L'exercice 2020-2021 s'est traduit par **une perte comptable** de **-3 774 k€** pour un **chiffre d'affaires** de **29 116 k€**.

Après retraitements fiscaux, le **résultat fiscal** s'est élevé à une perte de **-4 545 k€**.

L'intégralité de ce résultat fiscal est imputée sur les reports fiscaux déficitaires des exercices antérieurs.

Avant imputation de ce résultat, la somme des reports déficitaires antérieurs représentait la somme de **65 573 k€**. À l'issue de cette nouvelle imputation, le montant total des **reports déficitaires** s'élève désormais à **70 118 k€**.

Les résultats positifs éventuels des exercices ultérieurs pourront donc être imputés à concurrence de cette somme.

### **3.23 Engagements Hors Bilan**

Le mécanisme de droit individuel de formation (DIF) a fait l'objet de différentes réformes. Il n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société.

## **4. AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1 Capital**

Le capital social de Rakon France est composé de **972 592 actions** ordinaires au prix nominal de **15,2449 Euros**, soit un capital de **14 827 067,80 Euros**, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Il est détenu à 100% par la société Rakon UK Holdings Limited, dont le siège est situé Mitre House, 160 Aldersgate Street, Londres EC1 ADD (Royaume-Uni).

### **4.2 Intégration fiscale**

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

### **4.3 Filiales & Participations**

Rakon France S.A.S ne possède pas de participations.

### **4.4 Dividendes**

Rakon France S.A.S n'a versé aucun dividende au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020.

### **4.5 Rémunération des Dirigeants**

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée dans la présente annexe car elle conduirait à donner une information individualisée de nature confidentielle.

### **4.6 Entreprises liées**

Les montants concernant les entreprises liées au groupe RAKON sont repris dans le tableau ci-dessous :

<b>Rubriques</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>
Créances clients Groupe	+951 k€	+1 666 k€
Dettes fournisseurs Groupe	-1 125 k€	-1 608 k€
Compte-Courants & Prêts	-2 194 k€	-2 194 k€
Autres Services Extérieurs (*)	-1 451 k€	-1 446 k€

Les flux clients et fournisseurs intra-groupe ont connu une diminution au cours de l'exercice. Par ailleurs, nous avons reçu des avances de trésorerie de la part de la maison-mère.

(\*) Les autres services extérieurs représentent les refacturations faites par le groupe pour les frais centraux. Notamment une quote-part des frais des services informatiques, administratifs, commerciaux et de marketing.

#### **4.7 Effectifs**

À fin mars 2021, les effectifs de la société se décomposaient comme suit :

<b>Catégories</b>	<b>31 Mars 2021</b>	<b>31 Mars 2020</b>	<b>Variations</b>
Ingénieurs	49	54	-5
Etam	23	21	+2
Ouvriers	12	13	-1
Apprentis & Stagiaires	7	3	+4
<b>Totaux</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>-</b>

Les effectifs de la société ont été globalement stables au cours de l'exercice. À noter toutefois la diminution du nombre d'ingénieurs et cadres et le recrutement d'apprentis et de stagiaires.

#### **4.8 Consolidation**

Rakon France SAS ne publie pas de comptes consolidés.

#### **4.9 Éléments post-clôture**

Malgré la crise du Covid 19 et ses conséquences mondiales, la société Rakon France SAS n'a pas connu d'éléments post clôture susceptibles de modifier de façon rétroactive les comptes sociaux au 31 mars 2021.